

## Charte d'engagement des étudiants pour le dispositif CERTI+

Le dispositif CERTI+ repose sur votre implication et votre engagement tout au long du parcours. En vous inscrivant, vous acceptez les conditions suivantes, conçues pour garantir le bon déroulement des sessions et votre réussite.

### Avant votre inscription

#### 1. Vérifiez la compatibilité de votre emploi du temps :

- Il est impératif de vous assurer que les créneaux proposés pour les cours du dispositif sont compatibles avec votre emploi du temps universitaire ou personnel.
- Aucune absence due à des conflits d'emploi du temps ne sera acceptée comme justificatif.

#### 2. Justificatif d'absence :

- Toute absence doit être justifiée par écrit et envoyée à l'adresse suivante : [u360.certiplus@utoulouse.fr](mailto:u360.certiplus@utoulouse.fr)

### Conditions de validation du dispositif Certi+

Pour obtenir la validation de votre parcours, vous devez respecter les conditions spécifiques à chaque bouquet :

#### 1. Bouquet Certification :

- Pour valider ce bouquet, vous devez :
  - Être **assidu** et participer à toutes les sessions préparatoires des deux certifications choisies.
  - **Passer l'examen** pour chaque certification.
  - Si vous **ne vous présentez pas à l'examen** sans justificatif, vous ne validerez pas le dispositif, même si vous avez suivi les cours préparatoires.

**Important** : En cas de non-assiduité aux ateliers préparatoires de l'une ou l'autre certification, vous ne serez pas autorisé à passer l'examen de certification. Par exemple, si vous êtes inscrit à deux certifications, comme le TOEIC et la LSF, et que vous êtes assidu aux ateliers préparatoires du TOEIC mais pas ceux de la LSF, vous ne pourrez pas passer l'examen du TOEIC.

#### 2. Bouquet Soft Skills :

- Pour valider ce bouquet, vous devez :
  - Suivre sur Moodle les **quatre ateliers** choisis.
  - **Envoyer les notes** obtenues à l'adresse suivante : [u360.certiplus@utoulouse.fr](mailto:u360.certiplus@utoulouse.fr).
  - La validation du dispositif dépend de ces éléments.

## Attestation de réussite

À l'issue du dispositif, une attestation de réussite vous sera remise.

Vous aurez également accès au certificat correspondant à chaque examen passé (TOEIC, DELE, PIX, écri+).

Seule la LSF fait exception : une attestation d'assiduité vous sera délivrée.

Attention : aucun ECTS n'est associé à ce dispositif.

## Rappel : votre engagement compte !

En vous inscrivant au dispositif, vous vous engagez à :

1. **Vérifier votre emploi du temps avant de valider votre inscription.**
2. **Respecter les règles de présence et d'assiduité.**
  - Être présent à **tous les créneaux fixés** par les enseignants.
  - Participer activement à toutes les sessions, sans exception (sauf justificatif d'absence valable).
3. **Suivre l'intégralité du parcours pour garantir la validation.**
  - Toute absence non justifiée ou répétée entraîne **l'annulation de votre validation**, quelle que soit la progression déjà réalisée.
  - Si vous manquez une session préparatoire ou un module essentiel, cela peut entraîner la **non validation du dispositif** ainsi que **l'exclusion du dispositif Certi+**

## Contact

Pour toute question ou informations supplémentaires, contactez-nous à :

[u360.certiplus@utoulouse.fr](mailto:u360.certiplus@utoulouse.fr)